



Le e-paiement devient un mode de paiement de plus en plus prisé.

Processus de paiement en ligne

- Choix du paiement par carte bancaire
- Authentification 3D-Secure du porteur de la carte
- Demande d'autorisation au CMI
- Affichage du reçu et notification du client
- Notification du marchand
- Confirmation de la transaction
- Compensation finale (débit du porteur et crédit du marchand)

E-paiement

Serait-il promis à un bel avenir ?

finances

Entre la vague de l'Internet et l'utilisation de la carte bancaire, le e-paiement a trouvé ses marques. Régler ses achats ou ses factures en ligne est en passe de devenir le mode de paiement favori des cyberconsommateurs.

Le paiement en ligne est une véritable réponse aux entreprises, en quête de moyens de paiement susceptibles de booster leurs activités. Ce mode de paiement ouvre une nouvelle voie au développement des transactions sur Internet. À la fois bénéfique pour l'entreprise et pour le consommateur, le paiement en ligne par carte de crédit est donc en pleine croissance. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Entre fin 2008 et fin 2009, le nombre de transactions réglées en

ligne par carte bancaire a plus que doublé, générant un volume d'affaires de 104,5 millions de dirhams, selon le CMI (Centre Monétique Interbancaire). Un chiffre encourageant, puisque le e-paiement est un phénomène récent qui date de la fin 2007. «L'année 2009 a connu le lancement de plusieurs sites marchands importants: Maroc Télécom, Lydec, TGR, Jet4You, Air Arabia, Air France, Méditel, ...», souligne Ismaïl Bellali, Directeur Général Adjoint du CMI. Et, même s'il y a plusieurs façons de payer ses

achats en ligne (chèque, virement, paiement à la livraison, etc.), le mode de paiement par carte bancaire séduit fortement. D'ailleurs, sur beaucoup de sites marchands, les internautes expriment une nette préférence pour le paiement par carte bancaire. Par exemple, sur le site Venteonline.ma qui est le premier hypermarché en ligne au Maroc, 84% des acheteurs s'orientent vers le mode de paiement par carte bancaire, explique Tawfik Elidrissi, Directeur Général de VenteOnline.

Un mode de paiement pratique...

Au vu des 4,5 millions cartes bancaires compatibles avec le e-paiement (chiffre de septembre 2009) et des 10 millions d'internautes que compte le pays, le potentiel de croissance des transactions en ligne est énorme. Aussi, l'avantage des activités en ligne réside surtout dans la commodité du système et la possibilité d'offrir des services de qualité en toute simplicité. Côté acheteur, c'est un gain de temps considérable. Par exemple, pour régler ses factures (celles de la Lydec, par exemple)

ou carrément pour faire ses courses, les utilisateurs n'ont plus besoin de se déplacer. Et pour les entreprises, la vente en ligne est un canal qui ouvre plus d'opportunités d'affaires avec, à la clé, une véritable réduction de coûts, puisqu'il est possible de générer un grand volume de

ventes même avec une équipe réduite (de salariés), explique Samira Gourroum, directrice de la Technologie et Business Développement chez Maroc Télécommerce (MTC). C'est donc une véritable aubaine, notamment pour les PME qui peuvent, du coup, élargir leur marché et garantir des entrées de fonds conséquentes. D'ailleurs, en dehors des acteurs du transport aérien, de la télécommunication (Maroc Télécom et Méditel) et de la Lydec, dont les sites génèrent l'essentiel des paiements en ligne, de nombreuses entreprises, qui proposent des produits de grande consommation, ont récemment intégré une interface de paiement en ligne. On s'achemine visiblement vers une démocratisation des achats sur Internet avec, d'ores et déjà, une soixantaine de sites actifs dans le e-paiement. Et aujourd'hui, il est possible d'acheter un peu de tout sur Internet : fleurs (Fleuritel, floweronline.ma), livres (livremoi.ma), articles de grande distribution (venteonline.ma), électroménager, billets d'avion, etc.

... rapide et sécurisé

La mise en place du système du e-paiement n'est pas très compliquée. L'entreprise qui dispose déjà d'un site Internet marchand doit passer par Maroc Télécommerce, qui

se charge de la mise en place de l'interface de paiement par carte bancaire. Une interface qui permet aux clients de payer de façon sécurisée. Ainsi, lorsque l'internaute choisit le paiement par carte bancaire, il est automatiquement redirigé vers la page de paiements de Maroc Télécommerce. Les informations saisies sont cryptées et transférées vers le CMI, qui contacte ensuite la banque concernée (celle ayant délivré la carte bancaire), afin de confirmer la transaction. Les informations validées par la banque sont enfin restituées sur le site du

vendeur pour conclure la transaction. *« Mais tout cela se passe en quelques secondes. C'est comme dans un supermarché, lorsque l'acheteur paie par carte bancaire »,* explique le directeur général adjoint du CMI. Tous les transferts de données se font de façon ultra sécurisée, selon des techniques de chiffrement de type

protocoles SSL, HTTPS ou encore le 3D Secure. Et actuellement, *« toutes les banques locales ont ouvert leurs cartes au paiement en ligne »*, note Samira Gourroum.

Rassurer les résistants

Reste la question de confiance qui fait hésiter plus d'un internaute, lorsqu'il s'agit de payer par carte bancaire. Il faut avant tout savoir que les données du paiement sont uniquement utilisées par la plateforme de Maroc Télécommerce et le CMI pour la gestion de la transaction. Donc, le marchand n'a pas accès à ces informations. Chaque internaute possédant une carte bancaire est un client potentiel pour le commerce en ligne. Il est donc impératif de régler la question de confiance, afin de drainer plus de transactions sur le web. Pour rassurer les consommateurs et leur donner plus de visibilité, quant à la fiabilité des sites marchands, un Label est en cours d'élaboration au niveau de l'AMECSEL (Association Marocaine pour le E-Commerce et les Services en Ligne). Il s'agit de donner le Label aux sites de confiance, afin de permettre aux acheteurs de mieux reconnaître les sites marchands sérieux, explique Yahya Qachach, président fondateur de l'AMECSEL. Cette association va

avis d'expert



Ismaïl Bellali
Directeur Général Adjoint du CMI

Il faut souligner que les informations de paiement par carte bancaire ne sont pas gérées par le site web du vendeur. Lorsqu'un acheteur fait le choix de payer par carte de crédit, il est automatiquement redirigé vers l'interface Maroc Télécommerce, qui traite les informations avec le Centre Monétique Interbancaire et la banque émettrice de la carte. La plateforme de paiement est sécurisée et certifiée par Visa et MasterCard, qui sont très exigeants sur les questions de sécurité. D'ailleurs, c'est le même niveau de sécurité qui est observé en France, aux Etats-Unis ou au Maroc. En revanche, avant de saisir ses informations bancaires, l'internaute doit faire quelques vérifications, pour s'assurer que le site marchand arbore sur ses pages les logos de Visa, Mastercard, CMI et MTC.

également veiller au respect des normes de sécurité par les vendeurs. Le Label peut à tout moment être retiré au vendeur, si son site marchand ne respecte pas les normes exigées pour l'obtention du Label. Mais au-delà du Label et de la promotion des services en ligne, l'AMECSEL vise aussi à protéger les intérêts des cyber-consommateurs marocains qui peuvent y recourir en cas de problème, ajoute le président de l'association. Donc aujourd'hui, beaucoup de garanties sont offertes aux internautes pour des transactions en toute sécurité. De quoi renforcer encore plus la confiance, qui reste la pièce maîtresse du puzzle pour la démocratisation des transactions et du paiement en ligne. e

Par Ibrahim Souleymane

LE PAIEMENT EN LIGNE PAR CARTE BANCAIRE EST TRÈS PRATIQUE ET BEAUCOUP PLUS SÉCURISÉ QU'ON NE LE CROIT SOUVENT.